L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
JÉROME RAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI, (MATIN,) 31 MARS 1831.

MM. J. R. HYDE et THOMAS TOBY sont candidats pour représenter le 1er. district.

Mr. YVES LEMONIER sera soutenu pour Alderman du second district par un grand nombre de votans.

Un grand nombre d'électeurs du 2ème. district, soutiendront Mr. JOHN H. HOLLAND, à la prochaine élection d'Aldermen.

Mr. PIERRE SOULÉ est candidat pour représenter le 5ème. district au Conseil-de-Ville.

MM. FS. GAIENNIÉ, NATHANIEL EMERSON, et COTTON HENRY, pour le 6ème. district.

MM. S. D. DIXON, L. A. NADAUD, et J. M. BACH, pour le 7ème. district.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 31 mars.

Un grand nombre de nos abonnés n'ayant pu recevoir l'*extra* que nous avons publié hier, nous reproduisons dans notre feuille de ce jour les nouvelles qu'il contient.

Ces nouvelles ne sont pas d'une bien haute importance; l'ordre du jour du général Diébitsch, avec les commentaires qu'y joint le *Sun*, journal semi-officiel du ministère anglais, et la probabilité d'une guerre prochaine entre la France et l'Espagne, sont ce que nous y trouvons de plus remarquable. Du premier article on pourrait presque inférer que le cabinet anglais est sincère dans ses vœux pour l'indépendance de la Pologne; que conséquemment il y a plus d'harmonie entre le gouvernement français et lui que ne le donneraient à penser les affaires de Belgique; et que quelle que soit la détermination que prendra le congrès de ce dernier état, elle pourra tout au plus mécontenter l'Angleterre mais n'attirera aucune collision avec la France. Et du second article on peut conclure assez évidemment que le *six par* Ferdinand a consenti à jouer le rôle de *bull-dog* de la sainte alliance, et que, avec l'aide de son ami et fidèle voisin don Miguel, il sera le premier à hurler contre la France. Viennent donc ces soldats du pape, ces jésuites enrégimentés; en se mesurant au fer des hommes libres, ils apprendront ce qu'en vaut l'aune. Du caractère général des nouvelles qui nous sont parvenues par les deux derniers courriers; de la lenteur des délibérations du congrès belge qui, quoiqu'il en dise, cède à l'influence des circonstances; et surtout du dernier fait dont nous venons de parler (l'attitude de l'Espagne,) on peut hardiment se former cette opinion, que les puissances européennes redoutent l'idée d'une guerre contre la France, et que la démonstration de Ferdinand a pour objet de tromper la vigilance du ministère français en faisant diversion à ses préparatifs de défense, et d'essayer de lui faire peur, pour s'assurer de l'état réel des forces qu'on pourrait leur opposer. Ensuite viendront les grands coups, ou une paix durable sera enfin établie. Ce qui porte à croire à ces machinations, c'est cette élection d'un roi belge toujours ajournée, élection dans laquelle chacune des grandes puissances a une main, et où cependant aucune influence n'ose dominer les autres.

Nelle-Orléans, 30 mars, 4 heures P. M.

DIX JOURS PLUS FRAIS DE LIVERPOOL, & HUIT DE PARIS.

Le courrier de la Mobile nous a apporté les journaux de New-York du 16; ils ne contiennent rien de nouveau. Mais notre correspondant de la Mobile (*le Patriot*) a eu la complaisance de nous envoyer une feuille d'épreuves, portant la date du 29, qui contient des détails intéressants; nous en traduisons les principaux paragraphes:—

Bureau du PATRIOT,
MOBILE, 29 mars au matin.

DIX JOURS PLUS FRAIS D'EUROPE.—Le navire *Champion*, capitaine PATTEN, est arrivé aujourd'hui en 41 jours de Liverpool, d'où il est parti le 13 février. Les consignataires ont eu l'attention de nous communiquer des journaux de Liverpool jusqu'au 12, et de Londres jusqu'au 10: les nouvelles qu'ils contiennent sont d'un intérêt général, quoiqu'il n'y ait eu aucun grand mouvement politique depuis nos dernières dates. On trouvera les nouvelles commerciales sous leur titre ordinaire.

Un *post-scriptum* d'une lettre de Liverpool, du 12, dit: "Nous venons de recevoir le budget du chancelier de l'échiquier: les droits sur les cotons importés sont augmentés d'un sous ster. par livre, et un *drawback* d'un sous ster. par livre est accordé sur les cotons manufactures, quand ils seront exportés. Les droits sur les indiennes de coton sont rapportés en entier; nous ne savons pas quand commencera l'effet de cette loi, mais nous pensons que ce sera le 5 avril ou avant cette époque. Cette mesure influera sous quelque rapport sur les Sea-Island, mais elle n'aura aucun effet sur les Upland.

Le budget est un document extrêmement intéressant. Le chancelier propose de réduire plus de deux-cents places; et il a pris la détermination de mener à fin plusieurs autres mesures, qui ont pour objet l'amélioration de la condition des classes ouvrières qui souffrent, et la promotion de l'industrie du pays.

Dans la séance du parlement du 10 février, le comte Radnor a présenté plusieurs pétitions de Dublin demandant le rappel de l'Union. Une de ces pétitions se termine ainsi: "l'Irlande était le principal boulevard de la constitution, le remettrez-vous de la Grande Bretagne, et le grenier de l'Europe."

Le GLOBE de Londres, dit: "Le *Times* d'hier remarque avec vérité, que les cinq grandes puissances se sont livrées en spectacle d'une bien étrange manière avec cette non-intervention dans les affaires de la Belgique, dont elles ont tant fait parade. Le résultat a été, certes, celui de tous qui pouvait être le moins agréable aux puissances alliées, excepté une seule, et celui qui probablement tendra le moins à la conservation de ce qu'on doit désirer avant tout, la paix de l'Europe.

Des avis de Paris ont été reçus à Londres, jusqu'à la date du 9 février. Il y avait eu une légère hausse dans les fonds, résultant de la croyance que le gouvernement rejetterait l'alliance de la Belgique, et n'offenserait en rien les autres souverains du continent. Il courait des bruits de toute sorte, mais aucun n'annonçait la détermination du roi. On rapportait qu'un trésor caché, d'une grande valeur, avait été trouvé dans les caveaux des Tuileries, et que cette circonstance rendait inutile un emprunt.

Des rapports de Toulon en date du 1er. février, disent "que le département de la marine a résolu de n'être point en arrière des préparatifs que fait partout le département de la guerre. On croit généralement que ce concert d'opérations est le précurseur d'une guerre inévitable. Le *Temps*, de mardi, après s'être étendu sur les affaires de la Belgique, ajoute le *postscriptum* qui suit: Le dernier bruit du soir est que le gouvernement a demandé quatre jours pour réfléchir sur sa réponse, relativement à l'élection d'un roi."

Nous lisons dans le *Sun* un paragraphe, daté de Madrid, le 30 janvier, et extrait du *Galignani's Messenger*; par lequel il paraîtrait qu'il y a quelque mésintelligence entre l'Espagne et la France, depuis nos dernières nouvelles. Ce paragraphe s'exprime ainsi: On ne parle que de la guerre que Ferdinand VII prépare contre la France. [illegible] d'un [illegible] que vers la mois de mai, un [illegible] 100,000 [illegible] établi sur les frontières. Actuellement un camp de 30,000 hommes se formait déjà. Toutes les [illegible] et les lanciers de la garde étaient sur le point de partir pour Barcelonne.

Des avis de Essen du 26 dernier, disent que la diète de Pologne se disposait à envoyer des chargés d'affaires près de toutes les cours.

Les éditeurs du *Sun* publient les articles suivants:

Les journaux hollandais reçus ce matin, contiennent l'ordre du jour du comte Diébitsch à l'armée russe. Cet ordre, daté de Grodno, ne laisse aucun autre espoir aux Polonais qu'une soumission sans condition. "Les bayonnettes des Russes, dit le chef militaire, leur apprendront que la trahison est aussi impuissante que criminelle; la discipline et la valeur russes ramèneront à l'ordre leur folie et leur scandaleuse licence." Tel est l'esprit de ce document qui révèle la soif du sang; le principe sur lequel il insiste est aussi révoltant, car il déclare positivement "que la force doit toujours écraser le droit." "Les soldats russes dit le comte Diébitsch, ne céderont jamais aux ennemis intérieurs ou extérieurs la plus petite partie de ce qui a été victorieusement acquis par le sang des Russes." D'après ce principe, un tyran a le droit *légal* de conserver tout ce qu'il peut avoir acquis par le sang. Si, par exemple, Nicolas avait envie de la part de dépouille de l'ancienne Pologne échue à la Prusse et à l'Autriche, ou s'il ambitionnait une *tranche* de la Suède ou la moitié de la Turquie, ou même de la France ou de la Belgique, il y aurait le plus *juste* droit, pourvu qu'il pût consacrer ce droit par le sang. Qu'est-ce, sinon la doctrine des Jengis-Khan, des Timour Beck, des Bajazet, et de tous ces autres barbares conquérants, qui n'en appelaient qu'à leur épée et ne reconnaissaient d'autre droit que la victoire. Le comte, comme pour sanctionner ce principe monstrueux, ose invoquer l'assistance du tout-puissant! Loin de lui ce blasphème! Il aurait pu avec plus de justice, et certainement avec plus de décence, invoquer l'aide de l'enfer. Nous espérons que ce document excite universellement en Europe le dégoût qu'il semble avoir été calculé pour produire. Il est sans exemple même dans les annales de la Russie, et il n'a qu'un mérite apparent, celui de la sincérité. Chaque phrase décèle une intention diabolique.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 2 février.

Dans les circonstances actuelles, la réponse suivante du roi à la députation de la ville de Gaillac, nous paraît avoir une grande importance: elle annonce la marche que veut suivre le gouvernement.

"Si les besoins de la patrie me mettaient dans le cas d'appeler les gardes nationaux et tous les citoyens, à défendre notre indépendance contre une aggression étrangère, je ferais cet appel avec une pleine confiance. Mais j'espère que cette nécessité n'existera pas. Nous ne devons pas seulement chérir la paix, nous devons encore éviter tout ce qui pourrait provoquer la guerre. Il n'y a que l'honneur national, il n'y a que les intérêts nationaux qui puissent nous porter à la faire. Mais nous parviendrons à l'éviter, et la France pourra jouir en paix des avantages qu'elle a si glorieusement conquis. Toutefois, il faut s'endurcir sur ces avantages. Il ne faut pas croire qu'ils consistent dans une extension de toutes les libertés, au-delà des bornes que l'ordre public et l'esprit de nos institutions ont posées. Sans doute la révolution de juillet doit porter ses fruits; mais cette expression n'est que trop souvent employée, dans un sens qui ne répond ni à l'esprit national, ni aux besoins du siècle, ni au maintien de l'ordre public. C'est pourtant cela qui doit nous tracer notre marche. Nous cherchons à nous tenir dans un juste milieu, également éloignés des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal. Ami de la liberté, patriote sincère, je l'ai toujours chérie, et j'ai déploré les désordres qui ont environné les mouvemens révolutionnaires; je suis veuf avec le désir, avec l'intention d'en préserver mon pays, aussi bien que de tous les abus de l'arbitraire dans l'exécution des lois."

HAVRE, 2 février.

Pas de colonies, pas de marine en tems ordinaire ou en tems de paix. Mais force colonies quand le commerce souffre, force marine si la guerre arrive.

Lorsque nos législateurs consentent à ne s'occuper que de lois organiques, il réussissent quelquefois à nous traiter un peu moins mal que ne le faisaient les gouvernemens absolus. Mais, quand il leur prend fantaisie de toucher à la matière commerciale et maritime, presque toujours ils ont la main très-malheureuse.

Notre chambre compte un grand nombre de publicistes de légistes et de militaires. Avec ces hommes-là, on peut s'entendre sur quelques traits d'organisation intérieure. Mais jusqu'ici la représentation nationale s'est montrée fort pauvre en commerçans: et sans entendre le commerce, il est fort difficile de bien régir la matière commerciale, et de se rendre favorable au développement de nos speculations maritimes.

On a en souvent occasion, sous le ministère Martignac et Saint-Cricq, de s'occuper des colonies, et il n'y a bientôt eu qu'un cri en France, contre nos colonies et notre marine. Les économistes de la Chambre n'ont vu, dans nos possessions des Tropiques, que deux malheureux îlots qu'il fallait abandonner au plus vite, pour s'épargner les frais d'entretien. Les hommes politiques ont été plus loin: ils ont soutenu, avec toute l'éloquence patriotique qu'on leur connaît, que nous devions renoncer à être une puissance maritime. Ce moyen d'alléger le budget était admirable: il parut bien trouvé, et les *profondes sensations*, les *mouvemens*, furent prodigués par les journaux libéraux, à chaque paragraphe des beaux discours prononcés à cette occasion.

La phrase écrite trouve toujours de l'écho en France, et nous échappons bien difficilement à l'empire absolu de la période. Mais l'expérience vient enfin, et souvent elle nous désenchante avec des faits moins sonores il est vrai que les oracles de la tribune, mais toujours plus convaincans que des apostrophes redondantes.

Les ports de Dunkerque, Dieppe, le Havre, Rouen, Saint-Malo, Nantes, Bordeaux et Marseille exportaient une grande quantité de produits et de denrées pour l'étranger. Nos colonies de la Martinique, la Guadeloupe, Cayenne, le Sénégal et Bourbon, recevaient la plus grande partie de ces cargaisons et le plus grand nombre de nos navires. Notre commerce d'exportation subsistait même en grande partie des débouchés que nous offraient encore ces pays assujetis à ne consommer à peu-près, que des denrées ou des produits de France. Là les marchandises de la métropole s'écoulaient en se répandant au moyen d'échanges, dans les colonies voisines appartenant à l'étranger. On ne pouvait ignorer en France ce fait que révélaient assez positivement les régistres de Douane, et les ventes de nos manufacturiers. Eh bien! croira-t-on que c'est contre des résultats aussi palpables, que s'élevaient nos députés pour soutenir le malheureux projet d'abandon des colonies. Nous avions trop peu pour conserver, disaient-ils. Et pourquoi donc les Anglais qui ont dix fois plus d'étendue en terres coloniales qu'ils n'ont de territoire en Europe, cherchent-ils sans cesse à augmenter leurs possessions d'outre-mer? C'est que, l'Angleterre, dira-t-on, ayant beaucoup, doit chercher à acquérir encore davantage. Cette argumentation, digne tout au plus de la science commerciale en honneur en Autriche ou en Portugal, vient d'être retorquée par la triste expérience que les événemens ont mise sous nos yeux.

Aujourd'hui presque toutes les relations que nous entretenions avec nos deux ou trois misérables îlots, viennent d'être interrompues. Ce n'est pas la cause de cette interruption, que nous discuterons: c'est du fait de l'interruption, en lui-même, que nous voulons nous occuper: c'est l'effet qu'il nous importe le plus de constater.

Nos navires rentrent chargés. Les produits qu'ils exportaient sont refusés dans le magasin des fabriques. Et les Américains continuent à venir pêcher en France: le nation qui s'enrichissait pour l'étranger navigant encore! Nous l'alarme que la nouvelle de événemens à jamais dans les affaires qui lient les Antilles et Bourbon, à la métropole, ont suspendu les relations qui existaient entre la France et ses îles. C'est donc à la suppression du commerce qui résultait de son côté qu'il faut principalement attribuer l'encombrement de nos fabriques et de nos producteurs. Par le fait, nous avons cessé un moment d'avoir des colonies, et on s'aperçoit déjà qu'il était plus utile qu'on ne le pensait, d'en avoir. La production dépasse la consommation d'une manière considérable, et cependant on consomme comme par le passé, et on produit beaucoup moins, dans la crainte de ne plus trouver de débouchés. D'où peut donc provenir l'encombrement que l'on déplore? Les états d'exportation de l'année présente, comparés à l'année précédente, vous le diront. Vos misérables îlots vous manquent, et ce n'est que lorsque la sécurité que vous n'avez plus, vous permettra de leur envoyer encore six à sept cents navires, dans l'année, que vous consentirez peut être à avouer que le commerce maritime est quelque chose pour l'industrie intérieure.

La marine militaire n'est pas très-souvent plus favorablement traitée en France que le commerce colonial. En temps de paix, elle coûte trop et elle ne sert à rien. D'ailleurs, est ce avec des vaisseaux que la France est appelée à faire la guerre, quand la guerre éclate? Des armées de terre, *se levant comme un seul homme*, voilà ce qui seul peut dominer la politique de l'Europe. Mais à la moindre apparence d'hostilité, on jette forcément les yeux sur l'Angleterre: on aperçoit dans le lointain ces flottes puissantes qui bloquèrent l'Europe et qui tracèrent autour d'elle, un cordon impénétrable pendant toute une guerre. Cette idée inquiète un peu nos députés anti-maritimes; mais ils sont presque tous gens à ne pas s'embarrasser de si peu de chose. Ils n'ont, il est vrai, à opposer aux escadres de la Tamise, que trente-cinq vaisseaux et quarante frégates. Mais qu'importe! n'ont-ils pas sous la main la ressource des bateaux à vapeur, cette création merveilleuse destinée à changer toute la tactique navale et à placer une arme victorieuse dans les mains du plus faible, pour humilier l'orgueil du tyran des mers! C'est avec les bateaux à vapeur que nous conquerrons l'Inde, si l'Angleterre bouge. M. Mauguin l'a dit dans son beau discours, et la parole législative ne ment jamais. Mais comment, demanderont les sceptiques qui lisent les journaux, des bateaux à vapeur, et la France en a neuf bien comptés, pourront-ils débarquer plus facilement en Irlande que ne le fit l'escadre de Hoche, quand l'Angleterre pourra mettre en mer des bateaux à vapeur en plus grand nombre que nous, et une flotte triple de la nôtre? La France n'est pas la seule puissance qui se serve de la vapeur comme force motrice. L'Angleterre sous ce rapport est même bien plus avancée qu'elle. Mais une aussi inepte objection n'est pas faite pour arrêter ceux qui veulent vaincre l'Angleterre sans marine. Un drapeau tricolore suffit à tout, quand on n'a pensé à rien: on le montre à défaut du trident de Neptune, et tout est fini. L'écharpe d'Iris ne fut jamais aussi puissante pour appaiser les orages, que l'écharpe de la liberté pour susciter ou calmer les tempêtes politiques.

Sans doute nous croyons fort, aussi à la magie des couleurs nationales. Mais sur mer il faudrait, pour rendre cette magie plus sûre, appuyer notre pavillon d'une soixantaine de bons vaisseaux de ligne bien montés. Or soixante vaisseaux coûtent beaucoup à armer, et la France n'étant pas disposée à entrer dans de tels frais il est bien plus simple de dire qu'elle n'est pas faite pour être une première puissance maritime: partant elle ne sera rien sur mer, et les Anglais pourront être tout sur l'Océan, sur nos côtes, dans la Baltique, la Méditerranée, le Bosphore et sur la côte d'Alger, qui nous aura appartenu tout juste assez longtems pour y dépenser quelques cent millions et pour nous rapporter une sanglante humiliation.

Cette opinion que l'on a chez nous pour les colonies et la marine, nous semble bien futile et bien fanfaronne. Quand on veut faire un reproche au machiavélisme anglais, on lui reproche de s'être adjugé nos anciennes colonies, et ces mêmes hommes qui accusent la perfide anglaise, sont ceux qui trouvent que c'est déjà trop que nous conservions pour notre usage, deux misérables îlots.

En tems de paix et au milieu du calme qui invite à épucher le budget, on se récrie sur la dépense du ministère de la marine, dépense superflue aux yeux de ceux qui prouvent que notre marine est inutile. Mais dès qu'on parle de guerre, vîte ces mêmes hommes vous font ronfler aux oreilles des amiraux anglais, l'éternel boulet de Navarin, ou réveillent en sursaut l'ombre du vieux Nelson, au bruit des roues de nos bateaux à-vapeur tout prêts à allumer leurs fourneaux redoutables.

De grâce, messieurs, entendez-vous un peu avec vous-mêmes, pour tâcher ensuite de vous entendre avec nous. Si vous ne voulez pas de marine en tems de paix, n'en ayez pas. Mais cessez alors de menacer d'une puissance navale que vous aurez anéantie, les formidables scadres de nos voisins. Veuillez aussi remarquer que si les colonies que nous possédons encore, nous sont plus nuisibles que profitables, loin de faire un reproche à nos éternels compétiteurs de ne nous avoir laissé que quelques rochers atlantiques, il faut, au contraire, leur rendre grâce de nous avoir débarrassés de la moitié d'un archipel qui aurait fini par nous ruiner. Mais être véhément, conséquent et éloquent tout-à-la-fois, n'est pas chose facile, nous le savons bien. Le plaisir de parler avec autorité entraîne quelquefois trop loin ceux qui parlent vite et bien. Cependant il serait dommage de laisser toujours passer sans observation tout ce qui coule si limpide de la tribune, où l'on dit depuis si longtems de si belles choses. Le bon sens public, qui veut être amusé, a souvent besoin aussi d'être rectifié. Amusez-le puisque vous êtes placés en belle position pour cela faire, et permettez-nous d'essayer à le désenchanter de tems à autre, si nous pouvons.

(E. C. *Journal du Havre.*)

On cite d'un artiste de la Comédie Française une action tellement honorable que nous croirions manquer à notre mission en n'en faisant pas part au public. On sait que les actions de tous les théâtres sont en baisse depuis quelque temps; et le Théâtre Français n'a point eu de cordon sanitaire à opposer à ce *Cholera-Morbus* dramatique. On craignait vers la fin de décembre de ne point être en position de payer les pensions des sociétaires retirés. L'artiste dont nous parlons, se présente au comité et jette généreusement sur le tapis, vingt billets de banque de mille francs (environ 4,000 piastres); c'est une manière noble de donner des étrennes, dont tous ses camarades lui ont témoigné leur reconnaissance.

On pourrait peut-être, à cause de sa position de fortune, nommer Mlle. Mars: mais pour rendre justice à qui de droit, dût sa modestie s'en offenser: c'est *Mars*.

(*Chronique théâtrale.*)

DERNIÈRES DATES:

Washington,	18 Mars	Paris,	9	Fév.
New-York,	16 "	Havre,	2	"
Philadelphie,	17 "	Londres,	10	"
Charleston,	21 "	Liverpool,	12	"

A une assemblée des membres de la *Société de la Bibliothèque du Commerce* de la Nouvelle-Orléans, qui a eu lieu mardi soir dans l'appartement de M. d'Hauby tient son école, à l'effet de nommer ses officiers, Mr. Wm. M. Goodrich a été appelé au fauteuil, et Mr. N. Harrington Jr. a rempli les fonctions de secrétaire. Les personnes dont les noms suivent ont été nommées pour l'année courante:

MEMBRES DE BUREAU.

MM. S. V. Sickles, Président,
J. E. Jones, Vice-Président.
Alfred Mabard, Bibliothécaire.
Jos. Hetzelmann, Trésorier.

DIRECTEURS.

MM. M. D. Lange,	*MM. M. Delaplaine,*
A. Grivot,	*J. L. Robert.*
Jos. G. Walton,	*C. Gates Jr.,*
C. C. Williams,	*N. Augustin,*
L. Malard,	*E. G. Hyde,*
P. Derfeuille,	*Oscar Pillet.*

Les résolutions suivantes ont été ensuite présentées et adoptées à l'unanimité:—

Résolu que les remèrciemens sincères de cette assemblée soient présentés à M. d'Hauby, pour la bonté qu'il a eue de prêter à cette société l'appartement dans lequel il tient son école.

Résolu que les délibérations de cette assemblée soient rendues publiques.

L'assemblée s'est ensuite ajournée.

Nlle.-Orléans, 29 mars 1831.

WM. M. GOODRICH, président.
N. HARRINGTON jr., secrétaire.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NLLE.-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Brick Only Son, Paine, Philadelphie, G P & W C Bowers.
Goël. Anti, Cook, Baltimore, Cockayne, Watts & co.
Goël. Splendid, Day, Mobile, Capitaine.
Goël. Magnolia, Crocker, Mobile, Capitaine.
Goël. Mary Perry, Monroe, Kingston (Jam.) L H Gale.
Goël. Hannah & Elisabeth, Shannon, Apalachicola, Capitaine.
Goël. Swain, Green, Kingston (Jam.) J W Zacharie & Co.

ARRIVÉS.

Bateau à vapeur Red Rover, Miller, de Nashville, avec coton, tabac, etc.
Bateau à vapeur Maryland, Maddox, de St. Martinville.
Bateau à vapeur Huntsville, Bradfort, Huntsville, avec du coton.
Bateau à vapeur Souvenir, Carier, Lafourche
Bateau à vapeur Lady-of-the-Lake, Riley, Brunsburg.

☞ Les consignataires du navire HELVETIA, de Boston, sont *encore* invités à aller prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, vis-à-vis le poteau No. 93, le navire devant quitter sa place aujourd'hui. 31 mars

Théâtre d'Orléans.

Dimanche prochain, 3 Avril 1831,
La 1ère. représentation de
LE COUVENT DE TONNINGTON
OU LA PENSIONNAIRE,
Grand Drame nouveau en trois actes et en six tableaux, par Victor Ducange, auteur du *Jonite*,
Le spectacle commencera par
MAISON A VENDRE,
Opéra en un acte, de A. Duval, musique de Duleyrac.

LES propriétaires de l'Ilet qui fait face aux rues de la Commune, St.-Jean, St.-Pierre, et Gravier, trouveront à vendre avantageusement leurs Terrains, en s'adressant au bureau de cette feuille. 31 mars—☞

NUMÉROS sortis au Tirage de la 6ème. classe de la Loterie de l'Eglise de Bâton-Rouge:

22 2 18 23.

Le billet portant les numéros 18, 2, 22, a obtenu un lot de $623. Il a été vendu au bureau de Duncluse, no. 81, rue de Chartres.

Le billet 18, 2, 23, qui a gagné un lot de $500, a été envoyé à la campagne.

Le billet 22, 18, 23, qui a gagné un lot de $200, a été vendu au bureau de Malcolm, no. 60, rue de Chartres.

J. VIGNAUD, *directeur.*
31 mars no. 81, rue de Chartres.

CHEVAL ÉPAVÉ.

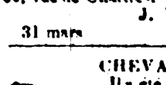

Il a été conduit à l'écurie du soussigné, hier matin, un cheval couleur marron, ayant le bas des quatre pieds blancs, ainsi que le front. Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais de nourriture et du présent avis.

31 mars—3 NAGEL.

CIRQUE.

Aujourd'hui Jeudi, 31 Mars 1831.
DANSE SUR LA CORDE LACHE.
Les exercices commenceront par
Des Tours d'Equitation
Par toute la troupe.
Tours d'Equitation par le petit Joseph.
M. Creighton chantera une chanson comique.
Une nouvelle Entrée
De huit beaux chevaux,
TOURS DE SOUPLESSE,
Exécutés par toute la troupe.
Les Exercices d'Equitation par M. Howard, qui imitera le cavalier maure qui succombe en défendant son drapeau.
L'Allemande, dansée par Mme. Smith.
Le cheval Saladin fera ses tours ordinaires.
Récit de l'Union et la Liberté, par Madame Smith.
Exercices d'Equitation, sans selle ni bride, par Mr. Birdsal.
Chanson comique par Mr. Creighton.
Le tout sera terminé par
Les danses sur la corde tendue, par M. Winnich.
☞ Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le spectacle commencera à 7.
PRIX D'ENTRÉE—Une piastre; enfans et domestiques, moitié prix. 31 mars—

PARMI les nombreux bateaux à vapeur qui naviguent sur le Mississipi, il en est un, le *Walter Scott*, dont le capitaine ——— s'est permis de voler, le 26 du courant, du bois de corde qui était placé sur la Levée de notre habitation: nous sommes accourus à lui et lui avons reproché de la manière la plus énergique toute la bassesse de son action. L'impudent a osé nous répondre par des injures grossières; nous l'avons alors invité à venir à terre afin que nous lui fissions éprouver le châtiment dû à son insolence, mais il nous a prouvé que son courage ne répondait pas à son la gueule. Nous le déclarons donc un homme dépourvu de tout sentiment d'honneur, en un mot un voleur. Si par hazard ce misérable avait quelque communication à nous faire, il pourrait les adresser au bureau de Mr. Jn. Michel Fortier.

TLR. FORTIER
FRS. FORTIER.
30 mars—2

Caïn, par David.

LE public est respectueusement informé que cet intéressant Tableau ne restera exposé (rue de Chartres, No. 3) que jusqu'au 3 d'avril.
29 mars—5

TRAITES sur Philadelphie, New-York, Paris et le Hâvre, à vendre par
Hr. PERRET & CHARBONNET.
30 mars

LES soussignés offrent à vendre par l'intermédiation de Mme. Marigny Livaudais, environ cent soixante boucauts de Sucre.
H. PERRET & CHARBONNET.
30 mars

CHASSEURS-A-CHEVAL D'ORLÉANS
GARDE-A-VOUS!

La Compagnie prendra les armes dimanche prochain 3 avril, à 7 heures du matin, et se réunira sur la Place du Cirque, tous ostensibles du rassemblement.
Par ordre du capitaine,
LAGUNDUSTIE,
maréchal-des-logis chef.
30 mars—1

[illegible] Louisville, Cincinnati, Pittsburgh, [illegible] Le joli bateau-à-vapeur, du marchand, L'ÉCOUME, cap. Morehead, a [illegible] tout son chargement prêt à aller à bord, partira jeudi 31 du courant. Petits passages seulement, (ayant de bons emménagemens) s'adresser à bord, ou
P. M. TOURNÉ,
20 mars Nouvelle Levée, no. 15.

PARA TAMPICO.

La goletta mejicana y bien conocida goleta CORREO, paquete regular, su capitan Dn. José Maria Hernandez, saldrá para el dicho puerto el domingo proximo 3 de abril. Para flete ó pasage, teniendo excelentes comodidades, dirijirse al capitan á bordo, ó á los Sres.
HARRISON, BROWN y Comp.
31 de marzo—3 Calle Real No. 117

POUR NEW-YORK.

Le beau brick EXERTION, cap. Thomas, partira sans délai. S'adresser à
Wm. G. HEWES,
31 mars no. 9, rue du Camp.

POUR BOSTON,

Le beau brick HOPE, capt. Marston, partira sans délai. S'adresser à
Wm. G. HEWES,
31 mars no 9, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.

La goélette WHALE, capitaine Wolf; devant partir dans tout le courant de cette semaine. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
THAYER, HURD & Co.
29 mars no. 29, rue des Magasins.

POUR LIVERPOL.

Le navire GOLCONDA, enregistré A 1, capitaine John N. Wills, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour frêt de 400 balles de coton, et la charge du pont, s'adresser à
LINCOLN & GREEN.
28 mars

POUR LE HAVRE, (Passage seulement)—Le navire pansant HELVETIA, capit. Miner, sera immédiatement expédié. Pour passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
THEOD. NICOLET & CO.
28 mars

A FRETER.

Le brick ATTAKAPAS. S'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co.
28 mars

POUR LIVERPOOL.

On peut prendre environ 75 balles coton sur le pont du beau brick (A. 1.) CONGRESS, s'adresser à
W. G. HEWES.
26 mars.

POUR KINGSTON (JAMAIQUE.)

La belle goélette SWAIN, capit. Green, ayant tout son chargement engagé, partira pour le dit port dans quelques jours. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à vis la rue Bienville, ou à
J. W. ZACHARIE & Co.
26 mars.

POUR BOSTON.

Le beau brick fin veilier ELIZA, capt. Palmer, ayant une partie de son cargaison engagée, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
STETSON & AVERY.
26 mars.

POUR BOSTON.

Le brick chevillé en cuivre FLOYD, capitaine Dunnett, a besoin de 75 balles coton sur le pont. S'adresser à bord, ou à
STETSON & AVERY.
26 mars.

POUR NEW-YORK.

Le navire fin veilier CHANCELLOR, capt. Bradley; il peut prendre encore l'équivalent de 30 balles de coton et recevoir quelques passagers s'il s'en présente immédiatement. S'adresser à
LINCOLN & GREEN.
26 mars

A FRETER.

Le navire fin veilier, GEORGES, A 1, capitaine Fales. S'adresser à
Wm. G. HEWES,
26 mars no. 9, rue du Camp.

A FRETER.

La belle goélette WILLIAM-HENRY, du port de 121 tonneaux, et pouvant recevoir 200 boucauts de sucre. Elle est en état de prendre mer immédiatement. Pour plus amples informations, s'adresser à bord ou à
J. W. ZACHARIE & Co.
26 mars

PARA TAMPICO.

La goleta mejicana PAULINA su capitan Ramon Palomo, admite carga y pasageros. Acudir al capitan abordo ó á
TUYES Y Comp.
25 de marzo

A FRETER.

Le navire HENRY TUCKE, chrégistré A 1, capitaine Bliss, peut prendre 1250 balles de coton. S'adresser à
LINCOLN & GREEN.
24 mars

POUR MATAMOROS.—(*Par la rivière.*)

La belle et spacieuse goélette mexicaine ALERTO, doublée et chevillée en cuivre; elle ne tire que 4½ pieds d'eau, et est en tout disposée pour le commerce. Pour frêt, s'adresser à
J. W. ZACHARIE & Co.
21 mars.

POUR BOSTON.

Le navire (A. 1.) SOUTH BOSTON, partira sous peu pour le dit port, pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
A. GURNEY,
22 mars. rue Gravier, no. 62.

POUR CHARLESTON,

Le brick A 1, ENTERPRIZE, capitaine M. Lunn, a besoin de 100 balles pour compléter son chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à
Wm. G. HEWES,
19 mars No. 9, rue du Camp.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à 60 jours de vue, à vendre au No. 30, rue de la Levée.
28 mars THOMSON & GRANT.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
LINCOLN & GREEN.
28 mars

CHECKS à vue, sur la Banque des *Farmer & Mechanics* de Philadelphie, et sur Nashville (Tennessee) à vendre par
YEATMAN, WOODS & Co.
4 janvier—4m

CHAUX A VENDRE.

EN débarquement du navire Helvetia, de Boston, et à vendre par les soussignés, 500 barriques Chaux vive de Thomaston.
THEODORE NICOLET & Co.
28 mars

UN mécanicien, en même temps charpentier de maison, trouverait à se placer à l'année sur une habitation près de la ville à des gages avantageux. On demande une personne versée dans ces deux branches, à même de conduire d'autres ouvriers, et ayant en même temps de bonnes recommandations à produire tant pour son capacité, que pour sa moralité fer. S'adresser à
J. GILLEUDON & Co.
28 mars-3

A VENDRE, [illegible] TUILES Française première qualité, récemment arrivés du Havre, s'adresser à Mr.
G. MONTAMAT.
22 mars—6 rue St. Anne, no. 61

MARCHANDISES.—[illegible] balles de cambray et ding de toile à draps, 5-4, imitation de l'alle française ayant droit en *Drawback*, à vendre par
STETSON & AVERY. 2 m.

100 Doublons espagnols à vendre par le soussigné. [illegible] FOURNIER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T MOSSY.

SAMEDI prochain, 2 Avril, à 4 heures de l'après midi, il sera vendu sur la levée, vis-à-vis le No. 64, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, et pour compte des assureurs:

Une HAUSSIERE en Chanvre de 7½ pouces, une do. do. de 6½ do. avariée à bord du brick Balfour, capt. Bee, pendant que ce bâtiment était échoué sur la barre. 31 mars.

PAR T. MOSSY.

JEUDI 14 Avril prochain, il sera vendu à midi, à la bourse Hewlett, un nègre nommé Philippe, africain, âgé de 30 ans, charretier et laboureur; un do. nommé Allain, américain, âgé de 28 ans, charretier, laboureur et scieur de long; un do. nommé Pierre, africain, âgé de 29 ans, de champ, garantis des vices et maladies prévus par la loi, et bons sujets. Payables en Mars 1832, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 29 mars.

PAR T MOSSY.

LUNDI 4 d'Avril prochain, à 8 heures du matin, il sera vendu dans le magasin, No. 13, rue de la levée, occupé par Messieurs Gellayher & co., un assortiment complet de Porcelaines, Verreries, Faïance, Miroirs, &c. &c.

Payable jusqu'à $100 comptant, de 100 à 250, 3 mois, de 250 à 500, 6 mois, plus de 500, 9 mois de terme, en billets endossés à satisfaction. 25 mars.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.

EN vertu d'un jugement rendu par l'honorable Cour du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu au pied de la bourse d'Hewlet, samedi le 23 avril 1831, à une heure précise de l'après midi:

UN TERRAIN situé en cette ville, rue Royale, entre les rues St. Pierre et Toulouse, mesurant 60 pieds de face sur [illegible] pieds de profondeur, mesure française, borné d'un côté par la propriété de madame veuve Lambion, et de l'aut